

**PROCÈS-VERBAL
COMITÉ EXÉCUTIF**

**N° 218
26 janvier 2016**

PROCÈS-VERBAL de la deux-cent-dix-huitième (218^e) séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Chênes, tenue au centre Saint-Frédéric, 457, rue des Écoles, Drummondville (Québec), le mardi, 26 janvier 2016, à 19h, sous la présidence de M. Jean-François Houle, président.

APPEL DES PRÉSENCES

PRÉSENCE (P) ABSENCE MOTIVÉE (M)

COMMISSAIRES

M. Alain CHAREST	(P)
M. Jean-François HOULE	(P)
M. Patrick LAGUEUX	(P)
M ^{me} Isabelle MARQUIS	(P)
M ^{me} Manon RIVARD	(P)

PRÉSENCES : 05

ABSENCES : 00

TOTAL : 05

COMMISSAIRES-PARENTS

M. Marc BERGERON	(P)
M ^{me} Lise MORIN	(P)

SONT AUSSI PRÉSENTS

M ^{me} Christiane DESBIENS	Directrice générale
M. Daniel DUMAINE	Directeur, Service des ressources humaines
M. Bernard GAUTHIER	Secrétaire général et directeur adjoint du Service des com.
M ^{me} Carmen LEMIRE	DGA - Directrice, Service des ressources financières
M ^{me} Chantal SYLVAIN	Directrice générale adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-François Houle, président, souhaite la bienvenue aux membres du comité exécutif et aux gestionnaires de la commission scolaire.

Ouverture de l'assemblée à 19 h.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du mardi, 24 novembre 2016 (No 217)
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du mardi, 24 novembre 2016 (No 217)
4. Adhésion au regroupement d'achat pour les assurances générales de la Commission scolaire des Chênes pour 2016-2017 (**Secrétariat général - Dossier de décision**)
5. Résiliation d'engagement - Personnel enseignant (**Service des ressources humaines – Dossier de décision**) **L'ÉTUDE DE CET ITEM EST REPORTÉE À UNE SÉANCE ULTÉREURE**
6. Liste des chèques émis (**M. Patrick Lagueux**)
7. Période réservée au président
8. Période réservée à la direction générale
9. Affaires nouvelles
 - 9.1 Abolition et création de poste au plan d'effectif 2015-2016 – Personnel de soutien (**Service des ressources humaines – Dossier de décision**)

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION CE : 1633/2016

Compte tenu de nouvelles informations portées à l'attention du comité exécutif, l'étude de l'item 5 est reportée à une séance ultérieure.

Par ailleurs, un item est inscrit à 9.1 (*Affaires nouvelles*), en l'occurrence : *Abolition et création de poste au plan d'effectif 2015-2016 – Personnel de soutien (Service des ressources humaines – Dossier de décision)*

Il est proposé par M. Marc Bergeron et appuyé par Mme Lise Morin, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2. **DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU MARDI, 24 NOVEMBRE 2015 (NO 217)**

RÉSOLUTION CE : 1634/2016

CONSIDÉRANT que les membres du conseil des commissaires ont reçu une copie du procès-verbal dans les délais prévus par la LIP (article 170);

Il est proposé par M. Alain Charest et appuyé par Mme Isabelle Marquis, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du mardi, 24 novembre 2015 (No 217)

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU MARDI, 24 NOVEMBRE 2015 (NO 217)**

RÉSOLUTION CE : 1635/2016

Il est proposé par Mme Isabelle Marquis et appuyé par Mme Lise Morin, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi, 24 novembre 2015 (No 217).

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. **ADHÉSION AU REGROUPEMENT D'ACHAT POUR LES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES POUR 2016-2017** (Secrétariat général - Dossier de décision)

Annuellement, la commission scolaire doit se doter d'un portefeuille d'assurances générales. Les conditions de renouvellement sont basées sur les informations contenues au dossier de la commission scolaire ainsi qu'à l'expérience de sinistres à jour.

Depuis quelques années, certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11 et 12 se sont regroupées pour l'obtention et la mise en place d'un portefeuille d'assurances générales.

L'expérience s'est révélée financièrement avantageuse, au point que les commissions scolaires concernées ont décidé de poursuivre et de maintenir ce regroupement d'achat de services pour l'année 2016-2017.

La Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller en matière d'assurance Guy Turcot, de Groupe Turcot inc..

Il serait dans l'intérêt de la Commission scolaire des Chênes d'adhérer à ce regroupement d'achat d'assurances générales et de procéder à l'adoption de la résolution qui suit.

RÉSOLUTION CE : 1636/2016

CONSIDÉRANT l'obligation de la commission de se doter d'une assurance responsabilité;

CONSIDÉRANT que depuis quelques années, certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11 et 12 se sont regroupées pour l'obtention et la mise en place d'un portefeuille d'assurances générales;

CONSIDÉRANT que l'expérience s'est révélée financièrement avantageuse et que les commissions scolaires concernées ont décidé de poursuivre et de maintenir ce regroupement d'achat de services pour l'année 2016-2017;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller en matière d'assurance Guy Turcot, de Groupe Turcot inc.;

CONSIDÉRANT qu'il serait dans l'intérêt de la Commission scolaire des Chênes d'adhérer à ce regroupement d'achat d'assurances générales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Charest et appuyé par M. Marc Bergeron:

QUE la Commission scolaire des Chênes adhère au regroupement d'achat constitué par certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11 et 12 pour le renouvellement de ses assurances générales pour l'année scolaire de 2016-2017;

QUE la firme Groupe Turcot inc. soit mandatée pour procéder à la préparation d'un appel d'offres public pour le renouvellement de la couverture d'assurances générales pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;

QUE la Commission scolaire des Appalaches soit mandatée pour réaliser cet appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

QUE la Commission scolaire des Chênes s'engage à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme Groupe Turcot inc. le résultat de cet appel d'offres public pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé et faisant partie du regroupement;

QUE le président ou la vice-présidente et la directrice générale ou une directrice générale adjointe soient, par les présentes, autorisés et mandatés à signer, pour et au nom de la commission scolaire, tout document utile ou nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5. **RESILIATION D'ENGAGEMENT - PERSONNEL ENSEIGNANT** (Service des ressources humaines – Dossier de décision)

L'ÉTUDE DE CET ITEM EST REPORTÉE À UNE SÉANCE ULTÉREURE

6. **LISTE DES CHÈQUES ÉMIS** (M. Patrick Lagueux)

Monsieur Lagueux fait état des chèques émis pour lesquels il a fait part de ses interrogations. Il fait savoir que l'on a répondu adéquatement à ses interrogations sur la liste de chèques # 201.

7. **PÉRIODE RÉSERVÉE AU PRÉSIDENT**

Sans objet

8. **PÉRIODE RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Sans objet

